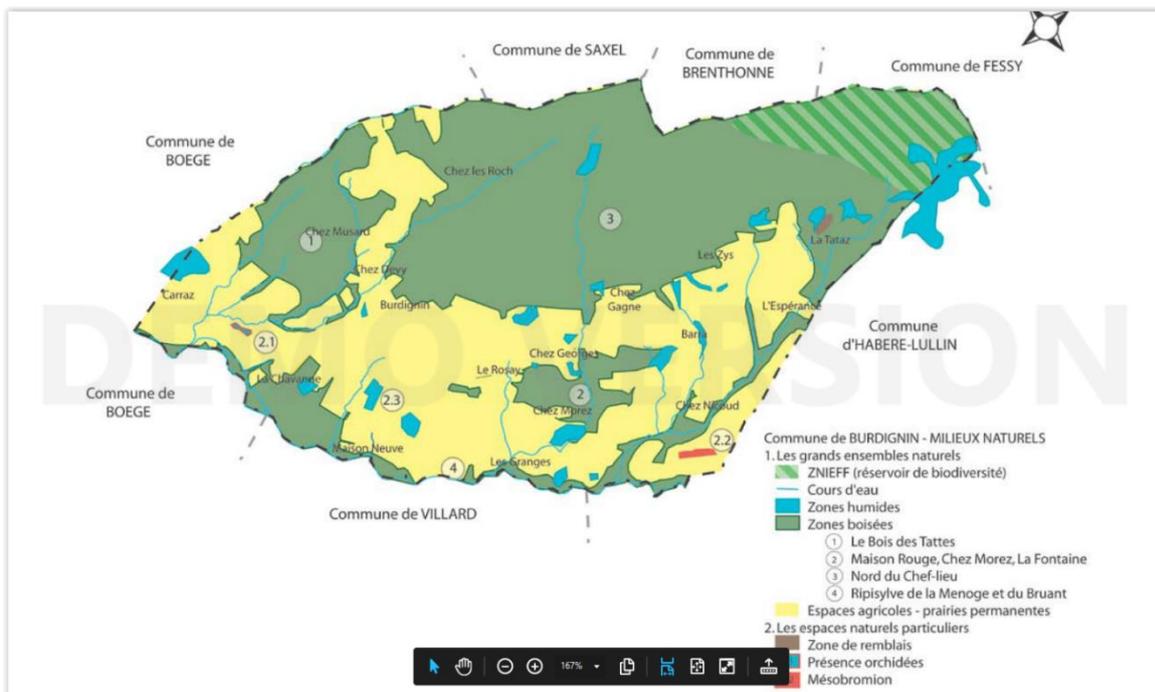


Le territoire vu des champs

Commune de Burdignin

Cette visite de terrain accompagnée d'un botaniste, Denis JORDAN, a permis de regarder les milieux naturels au travers de la végétation présente en ce 4 mai 2022 et de **s'interroger sur l'environnement** immédiat de ces plantes et le lien qui pourrait être établi avec un document de planification tel le SCoT.

Carte des milieux naturels



Cartographie établie par Denis Jordan - *Commune de Burdignin : état initial de l'environnement* – Cran Gevrier APEGE, novembre 1998.

Itinéraire de la marche

Notre itinéraire va s'attacher à suivre des milieux humides sur le territoire de la commune de Burdignin en suivant les formations végétales.

- La Tattaz

Numéro	Localisation	Surface en ha	Type de milieu – Formation végétale	Evaluation générale du site
74ASTERS2177	la Tattaz Nord	2	Prairies humides Communautés des hautes herbes alpines et subalpines, ou megaphorbiaies montagnardes Phragmitaies sèches Bas-marais et sources	Zone humide divisée en deux sous secteurs (Nord et Sud) Colonisation de la zone humide par le solidage et l'Impatiens de l'Himalaya. Début de fermeture du milieu par le Saule sur la partie Ouest de la zone humide la plus au sud. Important remblai sur les deux zones.
74ASTERS3308	la Tattaz Sud	0,9	Prairies humides eutrophes Communautés des hautes herbes alpines et subalpines, ou megaphorbiaies montagnardes	Zone humide située sur un replat. Zone pâturée par des bovins. Forêt enrésinée en périphérie. Pas de perturbations identifiées. Exutoire au sud dans un fossé

Source : base de données du conservatoire des espaces naturels de Haute Savoie (ASTERS).

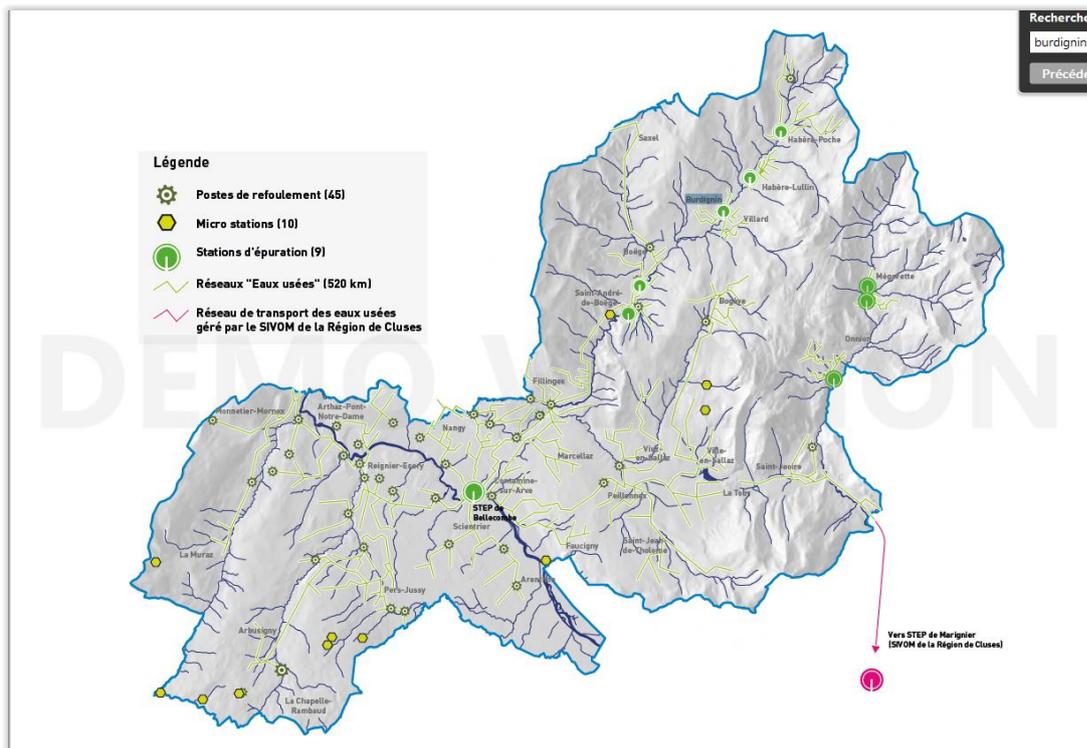
- Chez Barra

Numéro	Localisation	Surface en ha	Type de milieu – Formation végétale	Evaluation générale du site
74ASTERS3310	Chez Barra Sud	0,97	Groupements à reine des près et communautés associées Prairies humides	Zone humide alimentée par deux fossés au Nord. Exutoire au Sud Pente forte au centre de la zone humide, les écoulements se font

			eutrophes Communautés des hautes herbes alpines et subalpines, ou megaphorbiaies montagnardes Forêts et fourrés alluviaux ou très humides	de part et d'autre de celle-ci
74ASTERS3311	Chez Barra Nord	0,65	Prairies humides eutrophes Forêts et fourrés alluviaux ou très humides Phragmitaies	Entrée deau à l'ouest par un petit cours d'eau. Exutoire à l'est.

- Ritoux, station macrophyte de Burdignin

Schéma des stations d'épuration de la Vallée Verte : projet de suppression et de remise en état du site



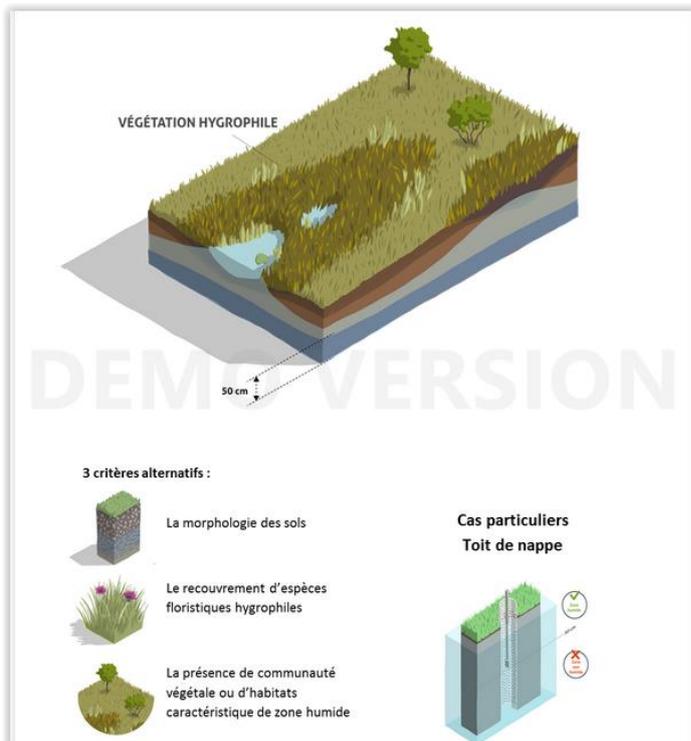
Pour les “stations à roseaux” exploitées par nos soins en Vallée Verte, un faucardage régulier des plantations (coupe) est fait par une entreprise spécialisée.



Station d'épuration de **Burdignin** Villard

source : SRB / lieu-dit Ritoux – Burdignin

Illustration de la définition d'une « zone humide »



Source : <http://www.zones-humides.org/entre-terre-et-eau/une-zone-humide-c-est-quoi>

II. Déroulé de la déambulation

Rendez-vous à Boège à la Grenette Place de la Mairie

Présentation de la concertation et du groupe participatif

Distribution d'un questionnaire sur les attendus de la déambulation

Direction vers la 1^{ère} station au parking de la Tataz

III. Recueil de la parole des habitants au cours de la déambulation

Station 1 - Zones humides La Tattaz

Cette zone humide, parcourue du 1998 par notre guide du jour, est située au lieu-dit La Tataz, à 1080 m d'altitude.

Elle est recoupée par la route, qui ainsi isole deux parties :

Une partie à l'ouest étroite entre la forêt et la route

Une partie à l'est, assez large, établie sur une pente assez faible

Un constat rapide en 1998 désigne cette zone comme étant « assez riche » en botanique notamment avec de nombreuses plantes observées parmi les saules, gentianes, orchidées, laiches, etc.

Le constat de la visite de cette zone le 4 mai 2022, soit 24 années plus tard, est désolant.

La partie étroite, à l'ouest de la route, non détruite par l'homme mais abandonnée de toute gestion, a permis à une plante invasive, le Solidage géant de l'envahir presque intégralement et la partie est, a disparu sous un énorme dépôt de terre, de gravats...

Nous constatons que des déversements de branches sont d'ailleurs toujours actifs ce 4 mai. La zone humide de La Tattaz est à 95% détruite à jamais.

A noter qu'en 1998, je notais « un début de remblaiement sur un point du côté de la route » C'était le tout début de cette destruction.

- **La préservation des zones humides**

Il existe plusieurs types de zones humides qui dépendent de nombreux facteurs : situation géographique-topographique, de l'altitude, de la nature des terrains, de la présence plus ou moins abondante de l'eau dans le sol etc. Ces zones selon leur intérêt devraient faire l'objet d'une protection. Leur disparition et/ou dégradation est liée à la méconnaissance de leur valeur écologique et de leur rôle dans la protection / conservation des eaux souterraines par l'effet entre autre tampon/éponge.

Certaines zones humides sont aujourd'hui trop dégradées (cas des marais de La Tattaz) pour envisager leur réhabilitation (destruction/envahissement par des plantes invasives par exemple).

Agir pour préserver systématiquement des activités humaines les milieux les plus remarquables ou significatifs. Mais cette préservation physique passe par une gestion obligatoire, sans quoi tous milieux humides, sans gestion retourne à un état broussailleux et boisés.

Identifier la nature / les types de milieux naturels qu'elles représentent et les protéger contre les décharges sauvages, la construction, le drainage etc. leur laisser de la place.

Permettre à de nouvelles zones humides de se développer.

Dans la réalité, il n'y a pas véritablement de nouvelles zones naturelles qui se créent ou peut être accidentellement ou par les changements climatiques... Par contre, l'homme crée de nouvelles zones : mare, lac, retenues collinaires... pour la neige, l'arrosage, la pêche, le tourisme, les loisirs... et dans certains cas en détruisant une zone humide initiale ...

Parole d'habitant et propositions d'actions

Faire de la pédagogie et de l'information pour respecter / protéger / préserver les zones humides

Réfléchir à un système bonus/malus financier pour la protection / destruction des zones humides.

Réfléchir à un équilibre dans les protections des zones agricoles, des zones humides et des lisières. Ne pas les mettre en concurrence et permettre aux agriculteurs de disposer de suffisamment de pâture, prés de fauche terres cultivées...

Sensibiliser les enfants sur l'environnement proche, leur proposer une visite de terrain sur le thème de la biodiversité proche de leur école, leur parler des espaces naturels et de leurs dégradations liées aux activités humaines.

- ***Les dépôts de matériaux (gravats divers, terres ,végétaux) dans des secteurs « naturels »***

Ces espaces où existent des dépôts ont un caractère naturel différent ; la végétation caractéristique d'une zone humide a disparu ; elle est remplacée par l'arrivée de nouvelles espèces sans intérêt, ni lien avec l'humidité. Elle favorise par ailleurs les espèces invasives telles que Solidage, Renouée, Buddléa etc.

Les activités humaines ont eu besoin de stocker des matériaux soit parce qu'il n'existe pas de zones où ces dépôts sont autorisés soit parce que ces zones sont trop éloignées.

Parole d'habitant et propositions d'actions

Éviter ou stopper les dépôts de matériaux dans des espaces naturels implique d'agir en amont. « Il faut promouvoir un habitat qui s'intègre plus à l'environnement, y compris pour les bâtiments d'activité ».

Créer un service « ambulant » de broyage des végétaux

Accompagner les citoyens dans le choix des essences et des espèces à planter en évitant les espèces invasives (ex. buddléa...) et en privilégiant les espèces indigènes ou exotiques si elles ne sont pas invasives.

Faudrait-il prévoir plusieurs micro-sites de dépôts ou un site de grande taille ? Quelle que soit la taille du site, le transport des matériaux induit des

déplacements de véhicules individuels voir de camions.

Station 2 - Zones humides Chez BARRA

Faute de temps, nous sommes passés directement à la station 3

Station 3 – STEP de Burdignin et ripisylves de La Menoge

- ***La ripisylve de La Menoge***

La ripisylve de la Menoge est aménagée : cheminements pour la promenade et le VTT. Il existe une végétation caractéristique d'accompagnement des bordures de rivière. C'est la ripisylve parfois riveraine, constituée d'essences indigènes caractéristiques comme l'aulne blanc et divers saules, en particulier le saule blanchâtre. La végétation de sous-bois est riche de nombreuses plantes profitant de la fraîcheur, de l'humidité et d'un sol riche.

Denis JORDAN montre un marronnier, ici subsponané, introduit à l'origine (le marron) par la rivière ou issu d'un dépôt de déchets organiques renfermant des fruits (marrons) de cet arbre. Le tronc, évalué à 060 m de diamètre est exceptionnel dans ce contexte.

L'entretien des berges est souligné.

Souvent les bordures des rivières faisaient ou font encore l'objet de déversement de déchets organiques. En cas d'arrêt depuis plusieurs années, cette action contribuant à polluer la rivière est toujours visible sur le terrain par entre autre la présence de l'ortie.

La présence de mousse (certaines espèces) dans le lit des cours d'eau et de pierres glissantes sont indicateurs de pollution.

- ***La présence de mousse dans le lit des cours d'eau***

Le raccordement du réseau d'assainissement collectif de la Vallée Verte à la STEP de Scientrier devrait permettre de réduire la pollution dans La Menoge et dans ses affluents.

Les rejets des eaux pluviales dans La Menoge seront maintenus. Est-ce que cela aura des effets sur le débit du cours d'eau ?

Parole d'habitant et propositions d'actions

Est-ce que la réglementation concernant les épandages est toujours d'actualité ? Ne faudrait-il pas qu'elle soit révisée ?

- ***La préservation de la ressource en eau potable :***

Il faut communiquer sur la ressource en eau et éviter son gaspillage. Le SRB joue un rôle dans la recherche d'un équilibre entre consommation et prélèvement.

Parole d'habitant et propositions d'actions

Seule l'augmentation du coût de l'eau pourra inciter l'utilisateur à réduire les consommations : sur le prix de l'eau : le rendre proportionnel à son utilisation au delà d'un forfait et en tenant compte évidemment de la composition du ménage.

Recueil Photographique



1. Rassemblement-concertation avant la visite



2. Talus humide, envahi par le Solidage géant (espace invasive)



4. Micro-écoulement issu de l'amont, alimentant une zone humide



3 Petite surface humide de « bas marais alcalin » où pousse la grassette vulgaire— plante carnivore



5. Bord de la Menoge—tronc de saule hébergeant la chélidoine



6. La Menoge, bordée d'un ban de galets



7. Ripisylve de la Menoge : Aulne blanchâtre et frêne



8. Le Polypore écailleux, sur un tronc mort d'un saule



9. Diversité de la flore herbacée : ail des ours, anémone...



10. Marronnier avec un tronc remarquable dans la ripisylve

La déambulation s'est achevée à la Grenette Place de la mairie à Boège par une mise en commun des observations et des thématiques à porter auprès des élus du SCoT.